REINSCRIPTIONS DES ELEVES

du 3 au 2 juin 2024

Réinscriptions des élèves déjà inscrits au CAC pour la saison 2024/2025



L’inscription à l’ensemble des cours du Centre Culturel est obligatoire avant toute fréquentation et est à renouveler tous les ans. Celle-ci se fait directement et exclusivement sur le logiciel OPENTALENT.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur www.opentalent.fr

L’inscription est définitive une fois validée par le secrétariat du CAC et déclenche une facturation.

Toute année commencée est due intégralement et ne peut être remboursée (sauf incapacité physique ou déménagement, sur justificatifs), ni modifiée (cours, discipline, professeur). Tout changement doit être signalé au secrétariat (aucune autorisation ne peut être accordée par un professeur, les listes établies par les professeurs ne constituent pas, ni ne remplacent l’inscription sur Opentalent, et la validation des jours et horaires par le secrétariat).

Pièces justificatives à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Avis d’imposition (pour les épônois uniquement)
- Attestation d’assurance responsabilité civile et individuelle accident couvrant les activités péri et extra scolaires.
- Certificat médical (pour tous les élèves inscrits en danse)

Ces documents sont à enregistrer directement dans votre espace OPENTALENT.

Les tarifs des cours sont fixés chaque année par décision du Maire ou délibération du Conseil Municipal

Il existe deux formes de tarification :

- **Au quotient familial pour les épônois uniquement**. En cas de non-présentation des documents nécessaires au calcul du quotient familial, dans le délai autorisé, le tarif maximum sera appliqué (quotient A) sans possibilité de réajustement au cours de l’année, ni rétroactivité.
- **Unique** : le tarif extra-muros est appliqué à toutes les personnes résidant dans les villes autres que Epône (Catégorie A+).

En cas de non-réinscription, le badge d’entrée doit être restitué à l’accueil du CAC (30€ seront facturés en cas de perte ou non-restitution).

Le règlement intérieur complet est consultable sur Opentalent ou sur notre site Internet.

Coordonnées

Centre Culturel CAC Dominique de Roux
Rue du Pavé, Parc du Château

78680
Epône
Infos pratiques

Horaires du secrétariat
Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Fermé le vendredi (permanence téléphonique).

Documents
cac-reglement-interieur-et-des-etudes-2023.2024_.pdf
Contact

CAC Dominique de Roux

01 30 95 60 29 – 06 33 35 47 63

centre.culturel@epone.fr